

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002651

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Ingénierie de la valorisation touristique des territoires

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle « IVATT », ouverte en 2006, est proposée en partenariat avec le lycée Paul Augier de Nice. Elle forme des professionnels dans le domaine de la valorisation d'une destination touristique, des outils de communication ainsi que la création d'évènements. Les emplois visés se trouvent au sein des offices de tourisme ou toute autre collectivité en recherche de promotion d'un territoire. Elle est portée par l'UFR « Lettres, arts et sciences humaines » (LASH) et permet d'associer les moyens matériels et pédagogiques des deux établissements. Elle accueille des titulaires de BTS « Tourisme », DUT et des étudiants issus de deuxième année de licence (L2) d'histoire, de géographie, de sociologie. Son positionnement dans l'offre de l'établissement est très proche de deux autres formations « Management et ingénierie touristique » et « Développement et protection du patrimoine culturel ». Par ailleurs, une dizaine de licences professionnelles affichées dans le secteur du tourisme sont proposées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	21 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation ne semble pas correspondre aux objectifs d'une licence professionnelle, en particulier pour ce qui concerne l'insertion professionnelle immédiate et l'implication du milieu professionnel dans les apports de l'enseignement et de la professionnalisation, la mixité des étudiants. Il n'existe aucun dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences également directeur adjoint du département d'histoire et directeur du centre d'études corses. Il s'appuie sur une équipe pédagogique limitée en professionnels ; le pilotage de la formation est régulier et suivi sans appui sur l'analyse stratégique d'un conseil de perfectionnement.

Les effectifs sont limités à vingt étudiants dont la majorité sont inscrits en formation initiale (entre 13 et 18). Il n'existe aucun élément quantitatif permettant de renseigner sur l'insertion professionnelle des diplômés dont le taux de réussite est de 100 % mais il est souligné que 35 % des étudiants poursuivent en master. Ce chiffre est le reflet d'une politique de l'université visant à alimenter le master. Depuis la création de la licence professionnelle, aucune information n'est communiquée sur le devenir des diplômés et l'équipe pédagogique ne peut donc pas s'appuyer sur des données essentielles pour développer une réflexion sur l'adaptation de la formation et prendre des décisions pertinentes pour son ajustement au secteur d'emploi potentiel.

- Point fort :
 - Le partenariat avec le lycée professionnel P. Augier de Nice.

- Points faibles :
 - L'absence de données sur l'insertion professionnelle des diplômés.
 - Aucune analyse stratégique ni prospective.
 - La communication de l'établissement pour une entrée en master « Tourisme » au sein de l'université de Nice Sophia Antipolis.
 - Un partenariat professionnel limité.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le positionnement de la spécialité dans l'offre de l'établissement peut être source de confusion, tant pour le public étudiant que pour les professionnels, et il est indispensable que soit développée une réflexion et une concertation entre les responsables des trois formations autour des aspects « tourisme » et « patrimoine » pour identifier la spécificité de chacune des formations.

Il est important de vérifier que les emplois occupés correspondent bien aux promesses d'un niveau de formation « Licence professionnelle ». Il est impératif de créer un conseil de perfectionnement en lui fixant des objectifs de stratégie de développement de la formation. Il est attendu un bilan de l'insertion professionnelle, une réflexion sur les contenus d'enseignements et un renforcement de l'équipe pédagogique par des professionnels aux origines plus diversifiées.